

À Mesdames et Messieurs les Présidents (es)
des Clubs de tir de l'Ile-de-France.

N/Réf. : PhC/MJN/8701

OBJET : STAGE CERTIFICAT CAPACITÉ À ACCUEILLIR ET À CONSEILLER F.F.Tir.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le **Certificat de Compétences Capacité à Accueillir et Conseiller** de la F.F.Tir porte sur l'activité bénévole d'accueil et d'information des adhérents pour la pratique du Tir sportif et la gestion de la sécurité sur les stands de tir.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, ce certificat est obligatoire pour s'inscrire au Brevet fédéral animateur de club (B.F.A.).

La durée du stage est **d'une journée**. La prochaine session aura lieu le :

**DIMANCHE 14 janvier 2024 de 9h à 18h
ASC BELLOY
Rue de Verdun
95270 BELLOY EN FRANCE**

Les conditions d'accès à cette formation sont les suivantes :

- Être licencié à la F.F.Tir depuis **un an minimum** (deuxième saison sportive). Les candidats devront posséder une licence **en cours de validité à la date de la formation**.
- Avoir au moins 16 ans à la date de la formation et présenter pour les mineurs une autorisation parentale,
- Faire partie intégrante de l'équipe de permanents du club et avoir **l'avis favorable et motivé** de son Président de club sur la fiche d'inscription.
- **Être titulaire d'un certificat de compétence PSC1 ou équivalent**
- S'inscrire à l'aide d'un dossier d'inscription en joignant les documents demandés au secretariat@lirtidf.org et rfl@lirtidf.org

L'inscription se fait par retour du dossier d'inscription **intégralement complété et effectuer parallèlement un virement de 20,00€** à la Ligue Régionale de Tir de l'Île-de-France (IBAN ci-joint) au titre de la participation aux frais de ce stage (**les dossiers incomplets et sans virement ne seront pas retenus**) - (la candidature sera enregistrée à la date de réception du virement).

Date limite d'inscription : le VENDREDI 15 DECEMBRE 2023.

Le nombre de stagiaires **étant limité à 10 personnes**, les candidats **non retenus** seront prévenus individuellement en priorité à l'adresse de messagerie indiquée sur la fiche d'inscription, à défaut par téléphone.

Les participants devront se munir d'une **arme à FEU** (pistolet et/ou carabine) de ses **munitions**, de protections oculaires, auditives et du matériel nécessaire à la prise de notes. (lien à consulter : <https://www.fftir.org/certificat-de-competences-cac>)

Il est à noter que la possession du C.A.C. est un pré requis qui conditionne maintenant l'accès à la formation d'animateur, (lien à consulter : <https://www.fftir.org/animateur/>)

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de Formation de la Ligue

Marie-Josée NORET



Philippe CROCHARD

Certificat de compétences

Capacité à accueillir et conseiller

Dossier d'inscription

DIMANCHE 14 janvier 2024

A.S.C. BELLOY

95270 BELLOY EN FRANCE

Dossier à renvoyer à la ligue : secretariat@lftidf.org et rfl@lftidf.org

Date limite d'inscription : **vendredi 15 décembre 2023**

Important : avant de remplir ce dossier d'inscription, il est impératif que les candidats et présidents de club lisent le règlement du certificat de compétences Capacité à accueillir et conseiller (CAC). Le règlement est accessible directement sur le site Internet de la FFTir en lisant ce QR Code avec votre smartphone ou tablette tactile.



Nom :

Prénom :

Photo du
candidat
(obligatoire)

Adresse :

N° de téléphone domicile :

N° de téléphone portable :

Email :

Date de naissance :

Catégorie d'âge (entourez la catégorie) : CF, CG, JF, JG, D1, D2, D3, S1, S2, S3

N° de licence :

Club :

N° de club :

Niveau « Cibles Couleurs » (entourez le grade) : sans / blanc, jaune, orange, vert, bleu, marron, arc-en-ciel

Option choisie pour la formation (cochez l'option) : Pistolet ☐ Carabine ☐ Plateau ☐

I – Pièces à fournir par le candidat

Pièces constitutives du dossier d'inscription	Réservé à la ligue
Présent dossier d'inscription intégralement renseigné	☐
Licence de la saison sportive en cours de validité	☐
Photocopie du certificat de compétences PSC1 ou équivalent	☐
Autorisation parentale pour les candidats mineurs	☐
Règlement de 20 euros correspondant aux frais pédagogiques (inscription et formation). À régler par virement bancaire (IBAN du compte de la ligue avec indication du nom du participant et de la date du stage)	☐

Validation de l'inscription : OUI ☐ NON ☐

II – Profil du candidat

Précisez vos fonctions éventuelles actuelles au sein du club et vos motivations pour suivre cette formation.

III – Avis favorable et motivé du président de club

Précisez vos attentes par rapport à la formation du candidat et la nature des fonctions auxquelles il peut aspirer au sein du club en cas de réussite au certificat de compétences Capacité à accueillir et conseiller (CAC).

Date, nom, signature et cachet du club :

Date et signature du candidat :